

Programme de la Formation
RÉSEAUX SOCIAUX
1 jour soit 7 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module : RÉSEAUX SOCIAUX

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : mardi 4 avril 2023

Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

CONTEXTE GÉNÉRAL

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, les agences d'architecture doivent pouvoir se démarquer et valoriser leurs projets auprès de différents publics ciblés.

Metropolis propose de vous aider à renforcer le positionnement de votre agence en clarifiant son identité et en valorisant ses opérations, son discours et son savoir-faire.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Cette formation vous permettra de :

- Acquérir les bases de la pratique des réseaux sociaux
- Faire l'analyse des réseaux
- Mettre en place un système de publication

PRISE EN CHARGE

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme auprès duquel vous cotisez :

Libéraux : [FIF-PL](#)

Salariés : [OPCO EP](#) (Actalians)

Il est indispensable d'effectuer la demande de prise en charge auprès de votre organisme de prise en charge auprès duquel vous cotisez. Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'obligation de formation pour les architectes en tant que formations dites structurées.

Il est indispensable de déclarer votre participation dans votre espace personnel - [ICI](#) -

Nous restons à votre disposition pour le suivi de votre dossier de prise en charge.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent :
JOLIVET Virginie - 02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

PUBLIC CIBLE

- Architectes et collaborateurs d'architectes
- Bureaux d'études
- Maîtres d'ouvrage
- Paysagistes
- Entreprises
- Promoteurs
- Collectivités territoriales

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Cette formation est animée par Alice GODEFROID.

Alice GODEFROID a intégré l'équipe de Metropolis en 2017. Elle est l'experte des relations presse et des réseaux sociaux adaptés au milieu de l'architecture. Par la diversité de ses expériences, elle saura aborder toutes les expertises à maîtriser pour intégrer la pratique des réseaux sociaux dans son quotidien.

Déroulement de la formation

- 1. Introduction à la formation**
 - Accueil des participants et tour de table
 - Présentation des objectifs, du programme et du déroulement de la formation
 - Recueil des attentes et des expériences des stagiaires sur le thème de la formation
- 2. Déroulement de la formation selon le programme détaillé ci-dessous**
- 3. Bilan de la formation**

Synthèse globale de la formation :

- Un questionnaire préalable est envoyé par mail aux participants pour recueillir leurs besoins. Il est transmis à l'intervenant avant la formation.
- Un questionnaire de validation des objectifs pédagogiques sera fait après le tour de table de la dernière journée de formation.
- Un questionnaire d'évaluation à chaud est envoyé aux participants par mail deux jours après la formation. Le retour de ce questionnaire est essentiel afin de recevoir les attestations de formation et de présence.
- Une auto-évaluation des acquis est également indiquée dans l'attestation de formation
- Une évaluation à froid est envoyée par mail aux participants 1 mois après la formation afin que le centre de formation puisse s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert des compétences en situation professionnelle.

Locaux accessibles aux PMR.

Le repas est inclus dans le prix de la formation.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module RÉSEAUX SOCIAUX

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : mardi 4 avril 2023, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Cette formation vous permettra de :

- Acquérir les bases de la pratique des réseaux sociaux
- Faire l'analyse des réseaux
- Mettre en place un système de publication

FORMATEUR(S)

GODEFROID Alice

OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'approche pédagogique s'articule autour d'apports théoriques s'appuyant notamment avec :

- un tour de table
- Études de références
- Cas pratiques
- Temps d'échange
- Exercices sur papier
- Remise d'un guide des bases de la communication sur les réseaux sociaux en fin de formation

PROGRAMME

MATIN

I. Accueil

II. Tour de table

III. Aide au choix des réseaux

- Pourquoi être présent sur les réseaux sociaux ?
- Quels sont les réseaux sociaux les plus pertinents pour un architecte ?
- Quel temps consacrer à la gestion des réseaux sociaux ?

IV. Analyse des réseaux (Instagram - Facebook - LinkedIn)

- Typologies de publications
- Exemples choisis de comptes et publications

V. Recommandations (Instagram - Facebook - LinkedIn)

- Paramétrer pertinemment ses réseaux sociaux
- Les automatismes à adopter pour les publications
- Contenu des publications
- Référencement et contenus sponsorisés

VI. Mise en place d'un système de publication (Instagram - Facebook - LinkedIn)

- Bien choisir ses hashtags
- Définition d'un planning

VII. gabarits réseaux sociaux

- Packs de gabarits pour les trois réseaux sociaux étudiés

PAUSE DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

VIII. Étude de cas

- Sélection au préalable de quelques exemples parmi les réseaux sociaux des architectes participants : Instagram - Facebook - LinkedIn.
- Mettre en évidence certaines maladroites ou publications habiles + échange

IX. Exercices pratiques

- Exercice journalistique de hiérarchisation de l'information : à partir d'un ensemble de documents, rédaction d'une brève sur la livraison d'un bâtiment + choix iconographique
- Exercice de rédaction réseaux sociaux : à partir d'un ensemble de documents, rédaction de publications pour les réseaux sociaux (Instagram - Facebook - LinkedIn) texte, choix des hashtags, choix iconographique

IX. Tour de table et bilan de formation

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire 44 Quai Saint Laurent 45000 Orléans
02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

FORMATION : RÉSEAUX SOCIAUX

Module : RÉSEAUX SOCIAUX

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : mardi 4 avril 2023, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

Durée : 1 jour soit 7 heures

Places limitées à : 12

Date de clôture des inscriptions : 20/03/2023

(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Département de naissance :**

E-mail personnel : *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

Téléphone portable : **Date d'entrée dans l'entreprise :**

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non

Architecte DPLG : Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Nom de l'organisme de prise en charge :

- FAFIEC
- FIF PL
- OPCO Atlas
- OPCO Uniformation
- OPCO/EP (ACTALIANS)
- Autre :

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : Activité principale :

Gérant(e) : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Siret : N° société d'architecture : Effectif dans l'organisme :

Module 1 : RÉSEAUX SOCIAUX		7h / 1 jour	
Coût pédagogique	ADHÉRENT Maison de l'architecture 2023 (<i>Justicatif obligatoire</i>)	380,00 € €
	NON ADHÉRENT Maison de l'architecture 2023	420,00 € €
		TOTAL €

MODE DE PAIEMENT

- Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAISON DE L'ARCHITECTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

- 1 – Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner et les documents de synthèse.
 - 2 – Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de fin de formation est adressée au participant après la formation sous condition de l'émargement de la feuille de présence.
 - 3 – Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
 - 4 – Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (LRAR). Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire les frais annexes ne seront pas remboursés.
Les demandes de remplacement sont admises à tout moment.
En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité.
La MA Centre se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.